

**Fiches de collecte de renseignements pour une étude détaillée  
dans le cadre du raccordement d'une installation photovoltaïque de  
puissance inférieure ou égale à 36 kVA au réseau public de  
distribution BT géré par le distributeur GAZELEC de PERONNE.**

**RESUME AVERTISSEMENT**

Ce document indique les différentes fiches techniques à remplir par un demandeur dans le cadre d'une demande de raccordement d'une installation photovoltaïque de puissance inférieure ou égale à 36 kVA au réseau public de distribution BT géré par le distributeur le GAZELEC de PERONNE.

Les pièces à fournir dès cette étape sont, outre les présentes fiches de collecte :

- un récépissé du permis de construire ou de la déclaration de travaux → voir page 2
- une copie (éventuellement) du mandat → voir page 2
- un schéma unifilaire (éventuellement) des installations, avec précisions d'accès → voir page 5
- un (plusieurs) certificat(s) de conformité CEI ou NF EN (respect des émissions harmoniques) → voir page 7
- un (plusieurs) certificat(s) de conformité (éventuellement) DIN VDE 0126 (ou DIN VDE 0126 1.1) → voir page 7

Par ailleurs, le Distributeur rappelle l'existence de son référentiel technique et du catalogue des prestations que vous pouvez télécharger sur le site Internet du distributeur ([www.gazelec.fr](http://www.gazelec.fr)). Ce référentiel technique expose les dispositions réglementaires et les règles techniques complémentaires que le Distributeur applique à l'ensemble des utilisateurs pour assurer l'accès au Réseau Public de Distribution. Le catalogue des prestations décrit et tarifie les prestations du Distributeur qui ne sont pas couvertes par le tarif d'accès.

## Fiche A : DONNÉES GÉNÉRALES DU PROJET

### DEMANDEUR

Nom du Demandeur (société ou particulier)	
SIREN (si applicable)	
Nom de l'agence	
Adresse	
Code Postal – Ville-Pays	
Interlocuteur (Nom, Prénom)	
Téléphone Fax e-mail	

Le Demandeur agit :	<input type="checkbox"/> pour son propre compte <input type="checkbox"/> en tant que mandataire du propriétaire de l'installation désignée ci-après (joindre la copie du mandat signé des 2 parties)
Fournir une copie du permis de construire ou le récépissé de la déclaration de travaux <sup>1</sup>	Référence du document <sup>2</sup> :

### CERTIFICATION DES DONNEES

Date	<i>Nom – Prénom du Demandeur :</i>  <i>Signature</i>
------	--

<sup>1</sup> Si le permis de construire ou la déclaration de travaux font l'objet d'une opposition dans les délais légaux, il est nécessaire de prévenir le Distributeur GAZELEC de PERONNE

<sup>2</sup> Préciser le nom du document qui sera fourni avec le dossier

## Fiche A (suite) : DONNÉES GÉNÉRALES DU PROJET

### PROPRIÉTAIRE DE L'INSTALLATION (si différent du Demandeur)

Nom du propriétaire (société ou particulier)	
Adresse	
Code Postal – Ville-Pays	
Interlocuteur (Nom, Prénom)	
Téléphone	
Fax	
e-mail	

## Fiche A (suite) : DONNÉES GÉNÉRALES DU PROJET

### SITE DE PRODUCTION

Nom <sup>3</sup>	
SIRET (facultatif)	
Adresse	
Code Postal – Ville	
L'installation se trouve-t-elle :	<input type="checkbox"/> sur un site individuel ? <input type="checkbox"/> dans un immeuble collectif ?
Indiquer le Responsable d'Equilibre s'il est déjà connu	

Référence du contrat permettant l'accès au réseau en soutirage (s'il y a lieu) de l'installation de production projetée <sup>4</sup>	N° de contrat : Nom du titulaire : A défaut, cocher : <input type="checkbox"/> site actuellement non raccordé au réseau	Puissance souscrite : kVA
--	---	---------------------------

<input type="checkbox"/> Je souhaite recevoir une offre de raccordement au Réseau Public de distribution BT :	
<input type="checkbox"/> en vue de l'injection <b>totale</b> de la production <input type="checkbox"/> en vue de l'injection <b>de l'excédent</b> de la production (surplus, déduction faite de la consommation)	<input type="checkbox"/> comportant les <b>deux options</b> : injection de l'excédent ou injection de la totalité

### OU

<input type="checkbox"/> Je souhaite que l'électricité produite soit entièrement consommée sur le site et l'installation de comptage supplémentaire est inutile <sup>5</sup>
--

Date envisagée de mise en service <sup>6</sup>	
--	--

Observations particulières	
----------------------------	--

<sup>3</sup> Nom du site ou à défaut, nom du demandeur

<sup>4</sup> A défaut de référence contractuelle, il s'agit de la référence client indiquée sur vos factures d'électricité pour cette installation

<sup>5</sup> Il n'y a pas d'offre de raccordement dans ce cas et seule une convention d'exploitation organisera les modalités d'exploitation avec le Réseau Public de Distribution.

<sup>6</sup> Cette date est fournie à titre indicatif

## Fiche B : CARACTÉRISTIQUES DU SITE

### CARACTÉRISTIQUES DU SITE

<p>Puissance de production maximale nette livrée au réseau public → correspond à la puissance de raccordement en injection<sup>7</sup></p>	<p><input type="checkbox"/> cas général : la puissance en kVA<sup>8</sup> prise en compte pour le raccordement sera le minimum entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* la puissance des panneaux photovoltaïques formulée en W crête (tableau ci dessous)</li> <li>* et la somme des puissances nominales des onduleurs en W (page suivante)</li> </ul> <p><input type="checkbox"/> autre cas : en cas de puissance de production maximale nette livrée au réseau différente du cas général, indiquer la puissance qui sera injectée :           kVA<sup>8</sup></p> <p>Raison :</p>
<p>Description des panneaux photovoltaïques à installer</p>	<p>Surface prévue :     m<sup>2</sup></p> <p>Puissance de production totale : W crête</p>
<p>Type de raccordement au Réseau Public de Distribution souhaité</p>	<p><input type="checkbox"/> Monophasé           <input type="checkbox"/> Triphasé</p>
<p>Information sur la position et l'accessibilité des onduleurs (exemple : dans pigeonnier, accès par fenêtre avec échelle...)</p>	
<p>Schéma de l'installation de production (valable uniquement pour les installations disposant de batteries ou de plusieurs onduleurs)</p>	<p>Joindre un schéma unifilaire.</p> <p>Indiquer sur le schéma l'ensemble des unités de production, l'organe de couplage de chaque unité de production, l'organe de découplage du site, le raccordement des auxiliaires et les connexions éventuelles aux installations de consommation.</p> <p>Référence du document<sup>2</sup> :</p>

<sup>7</sup> Cette puissance est déterminée par le demandeur à partir de la puissance nominale de fonctionnement des ouvrages de production installés

<sup>8</sup> kVA=kW car injection à cos (phi)=1

## Fiche B (suite) : CARACTÉRISTIQUES DU SITE

### DESCRIPTION DES ONDULEURS

Type 1	Type 2	Type 3	Type 4
Marque :	Marque :	Marque :	Marque :
Type :	Type :	Type :	Type :
Puissance nominale : W	Puissance nominale : W	Puissance nominale : W	Puissance nominale : W
<input type="checkbox"/> Monophasé <input type="checkbox"/> Triphasé	Monophasé Triphasé	Monophasé Triphasé	Monophasé Triphasé
Nombre :	Nombre :	Nombre :	Nombre :

## Fiche B (suite) : CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Type 1	Type 2	Type 3	Type 4
<b>Harmoniques</b> Joindre un certificat <sup>9</sup> de la conformité à la CEI ou à la NF EN (un certificat suffit par type) fourni par le constructeur : ✓ CEI NF EN 61000-3-2 pour les appareils ayant un courant appelé inférieur ou égal à 16 A par phase ✓ CEI 61000-3-4 pour les appareils ayant un courant assigné supérieur à 16 A par phase ✓ NF EN 61000-3-12 pour les appareils ayant un courant appelé supérieur à 16 A et inférieur ou égal à 75 A par phase			
Référence du document <sup>2</sup> :	Référence du document <sup>2</sup> :	Référence du document <sup>2</sup> :	Référence du document <sup>2</sup> :
<b>Protection de découplage interne à l'onduleur (cocher ci-dessous oui ou non)</b> La protection de découplage est obligatoire en application de l'article 12 de l'arrêté du 17 mars 2003. Elle peut : <input type="checkbox"/> être intégrée à l'onduleur si celui ci est conforme à la norme DIN VDE 0126 (avec dans ce cas une puissance inférieure ou égale à 4,6 kVA et un raccordement monophasé) ou DIN VDE 0126 1.1 (cocher la ou les case(s) « oui » suivant le type) ; ou <input type="checkbox"/> en être indépendante, dans ce cas elle sera de type B.1 (cocher la ou les case(s) « non » suivant le type).			
Oui <input type="checkbox"/> Joindre la preuve <sup>9</sup> de conformité DIN VDE 0126 ou DIN VDE 0126 1.1 Référence du document <sup>2</sup> : Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Joindre la preuve <sup>9</sup> de conformité DIN VDE 0126 ou DIN VDE 0126 1.1 Référence du document <sup>2</sup> : Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Joindre la preuve <sup>9</sup> de conformité DIN VDE 0126 ou DIN VDE 0126 1.1 Référence du document <sup>2</sup> : Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Joindre la preuve <sup>9</sup> de conformité DIN VDE 0126 ou DIN VDE 0126 1.1 Référence du document <sup>2</sup> : Non <input type="checkbox"/>

Existence d'un stockage d'énergie   Si oui, détail du dispositif de stockage de l'énergie par batteries :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Nombre de batteries : Capacité totale de stockage : kWh
--	--

<sup>9</sup> La preuve de conformité devra être fournie au Distributeur au moyen du certificat de conformité du constructeur concernant chacun des appareils mis en oeuvre, rédigé suivant la trame au format de la norme NF EN ISO/CEI 17050-1